

Glossaire de l'économie circulaire



Préface

Chez Circul'R, nous pensons que bien nommer les choses, c'est commencer à bien agir.

Les mots sont chargés de sens et jouent un rôle majeur dans notre perception du réel. Ainsi, le point de départ de toute transformation réside dans notre capacité à rendre appropriables les termes qui la caractérisent.

Pour parvenir à faire basculer notre économie encore à 91% linéaire* vers un modèle circulaire, il est crucial de définir clairement les choses, ceci afin d'être en mesure de prendre les bonnes décisions, dans les temps et les contraintes qui nous sont impartis.

Ce glossaire n'a pas pour ambition de remplacer les définitions déjà en vigueur mais d'apporter notre vision de l'économie circulaire. Une vision qui s'est affinée au gré des rencontres et échanges que nous avons pu avoir avec l'ensemble de notre écosystème depuis la création de Circul'R en 2017.

Nous mettons ces travaux à disposition en open source pour que l'ensemble des acteurs de la transition écologique, les pouvoirs publics, les entreprises, les citoyens et les médias puissent en bénéficier. Parce que la compréhension précède l'action, nous souhaitons qu'ils permettent la mise en place d'une économie circulaire résolument efficace.

Jules Coignard
Co-fondateur de
Circul'R



Raphaël Masvigner
Co-fondateur de
Circul'R

*Source : Circle Economy

Les immanquables

BIOMASSE

Matière organique d'origine végétale, animale, bactérienne ou fongique.

DÉCHET

Tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné pour son absence d'utilité. Dans un modèle d'économie circulaire, la notion de déchet n'existe plus.

Les déchets peuvent être classés selon leur nature (dangereux / non dangereux / inertes) ou leur origine (déchets ménagers et assimilés / déchets des activités économiques). À titre d'exemple, la classification de la commission européenne distingue 20 familles de déchets.

ÉCO-CONCEPTION

Prise en compte de critères environnementaux dès la conception d'un bien ou d'un service – et ce, tout au long de son cycle de vie – dans le but de réduire au maximum son impact environnemental et d'anticiper la mise en place de boucles circulaires (réparation, réemploi, recyclage, etc.).

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

Forme d'organisation coopérative entre différents acteurs d'un même territoire, dans le but d'en optimiser les ressources présentes (énergies, eau, matières, déchets, mais aussi équipements et expertises). Cette organisation permet de réaliser des économies financières mais également de réduire l'impact environnemental.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Modèle économique qui vise à préserver les ressources naturelles et à éliminer la notion de déchet. En plaçant la sobriété au cœur de son fonctionnement, l'économie circulaire permet le développement de modèles d'affaires responsables et la création de nouveaux emplois durables. La forme la plus aboutie de l'économie circulaire contribue à régénérer les écosystèmes naturels et à ainsi garantir l'équilibre entre les enjeux économiques et le respect des limites planétaires.

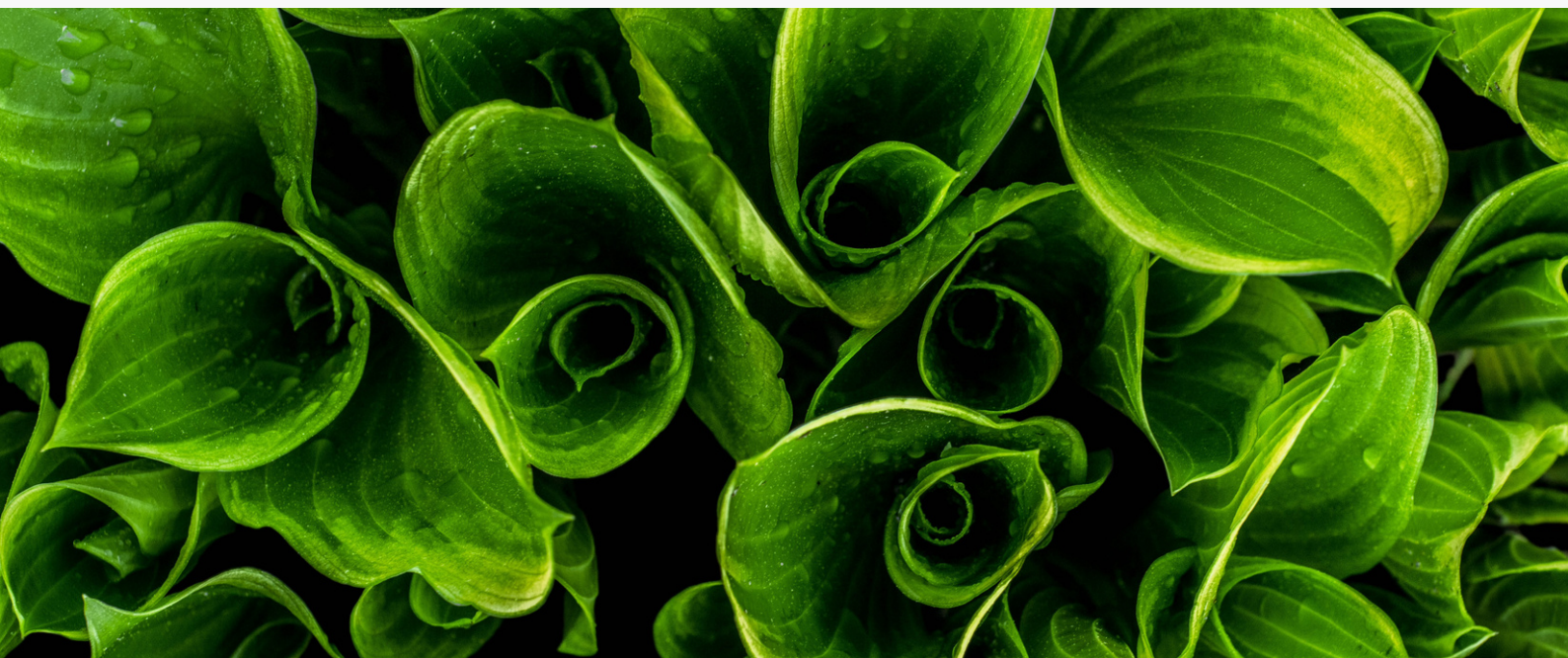
Les immanquables

ÉCONOMIE LINÉAIRE

Modèle économique en place depuis la révolution industrielle dans lequel des matières premières finies sont extraites, pour fabriquer des produits qui sont utilisés puis jetés (modèle du “prendre, consommer, jeter”).

EMBALLAGE

Élément permettant de protéger, stocker, consommer, transporter et/ou fournir des informations sur un produit, sans qu'il n'ait une fonction intrinsèque à ce produit. On distingue 3 types d'emballage : primaire, secondaire et tertiaire*.



*Définitions disponibles dans ce glossaire

Les immanquables

Les "R" de l'économie circulaire

REFUSER / REFUSE

Refus de la production, l'utilisation ou la consommation de produits, sous-produits ou services, lorsque leur usage n'est pas jugé nécessaire.

REPENSER / RETHINK

Pour répondre aux limites planétaires, le concept d'économie circulaire propose de repenser nos modes de production et de consommation afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et de réduire la production de déchets. Cela passe par exemple par le développement de nouveaux modèles comme l'économie de la fonctionnalité.

RÉDUIRE / REDUCE

Réduction de la production et de la consommation de biens et de services pour correspondre au degré nécessaire d'usage. Une démarche qui participe à réduire les besoins en matières premières et en énergie à chaque étape du cycle de vie des produits.

RÉUTILISER / REUSE

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits, considérés comme des déchets, sont utilisés de nouveau avec un usage identique ou différent à celui pour lequel ils avaient été conçus.

RÉEMPLOYER / REUSE

Toute opération par laquelle des matières ou produits qui ne sont pas passés par le statut de déchet sont de nouveau utilisés, pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

RÉPARER / REPAIR

Toute opération par laquelle des matières ou des produits défectueux sont remis en l'état afin de rétablir l'usage prévu auquel ils sont destinés.

Les immanquables

Les "R" de l'économie circulaire

RECONDITIONNER

Toute opération par laquelle des matières ou produits sont remis à neuf par un professionnel avec un niveau de garantie identique ou inférieur au produit d'origine.

RÉNOVER / REFURBISH

Toute opération par laquelle des matières ou produits sont remis à neuf sans pouvoir donner un niveau de garantie identique au produit d'origine.

REMANUFACTURER / REMANUFACTURE

Toute opération par laquelle des produits sont remis dans un état, un niveau de performance et des conditions de garanties identiques ou supérieures à son état d'origine.

REMANIER / REPURPOSE

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits, qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau avec un nouvel usage que celui pour lequel ils avaient été conçus.

RECYCLAGE / RECYCLE

Toute opération de valorisation par laquelle des déchets sont retraités en substances ou matières dans le but de produire un bien similaire ou différent de celui d'origine.

C'est la dernière boucle circulaire à envisager, car elle nécessite l'ajout de matières premières, l'utilisation d'énergie et la consommation d'eau. La transformation de déchets en combustible ou les opérations de remblayage ne sont pas considérées comme du recyclage. Des typologies possibles du recyclage sont le downcycling (décyclage) et l'upcycling (surcyclage), le recyclage en boucle fermée et ouverte*, ou encore le recyclage chimique**, mécanique*** et organique.

*Voir les définitions boucle ouverte et fermée

**Définition disponible dans ce glossaire

***Définition disponible dans ce glossaire

Termes de l'économie circulaire

ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV)

Méthode d'analyse d'impacts multicritères – sur une partie ou tout le cycle de vie d'un produit, d'un service, d'un investissement, d'un processus, etc. – afin d'orienter les décisions ou les efforts pour atténuer les effets sur l'environnement.

Certaines ACV sont dites comparatives, par l'analyse et la comparaison de plusieurs scénarios ou situations, afin d'aider à la prise de décision.

BIODÉGRADABLE

Attention : terme interdit par la loi AGECL.

Substance capable de se décomposer dans certains milieux (devant être précisés car variables selon le produit) et en un temps limité, sous l'action d'organismes vivants et sans effet dommageable sur le milieu naturel.

COLLECTE

Opération consistant à l'enlèvement de déchets pour les acheminer vers un lieu de stockage, de tri, de regroupement, de valorisation, et / ou de traitement.



Termes de l'économie circulaire

COMPOST / COMPOSTAGE

Processus biologique par lequel des matières organiques sont converties en un produit semblable à un terreau, riche en composés humiques et minéraux appelé compost. Il permet d'amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité. Il existe plusieurs types de composts : domestique, collectif et industriel. Un compost de qualité ne doit pas apporter d'écotoxicité au sol et doit être principalement composé de déchets de cuisine (épluchures ou des restes de repas), déchets verts (feuilles, herbes, etc.) et déchets organiques d'origine agricole ou industrielle (effluents d'élevage, fumiers).

CYCLE BIOLOGIQUE

Processus intégrant la naissance, la croissance, la reproduction, le déclin et enfin la mort d'un organisme vivant.

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits "assimilés" (d'origine artisanale et commerciale), qu'ils soient collectés en déchèterie ou en porte-à-porte (ordures ménagères, déchets verts, emballages, encombrants, etc.). Les gravats et les déblais ne sont pas des DMA.

DÉCYCLAGE / DOWNCYCLING

Valorisation de la matière avec une perte de qualité (valeur ou solidité) par rapport au produit initial.

DIGESTION ANAÉROBIE

Décomposition de matière organique dans un environnement sans oxygène, produisant des gaz utilisables à des fins énergétiques.

CONSOMMATION INTÉRIEURE DE MATIÈRES / DOMESTIC MATERIAL CONSUMPTION

Différence entre la somme des flux de matières importées et extraites du territoire et la somme des flux de matières exportées. L'un des objectifs de l'économie circulaire est de faire tendre ces flux vers 0 afin de baisser l'impact des extractions et des émissions sur l'environnement.

Termes de l'économie circulaire

DURABILITÉ

Terme à éviter car soumis à plusieurs interprétations.

Il peut par exemple désigner la possibilité d'utiliser longtemps un produit, indépendamment de ses qualités environnementales, ou à l'inverse, désigner des qualités environnementales générales. Néanmoins, nous proposons la définition suivante : capacité d'un produit ou d'un service à rester fonctionnel quand il est utilisé dans le cadre de ses fonctions prévues.

DURÉE D'USAGE / DURÉE D'UTILISATION

Période durant laquelle un objet est utilisé pour la fonction pour laquelle il a été conçu. A différencier de la durée d'emploi (durée d'utilisation préconisée par l'entreprise).

DURÉE DE VIE / LONGÉVITÉ

Période de temps entre le moment où un produit est mis sur le marché et le moment où il devient un déchet.



Termes de l'économie circulaire

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

Système privilégiant la vente de l'usage d'un produit plutôt que la vente de sa propriété dans le but de maximiser l'utilisation des produits et des ressources.

Le terme 'économie de l'usage' peut également être utilisé. Par exemple, au lieu de payer une imprimante, je paie les impressions (l'usage que je fais de l'imprimante). Il est également possible de compléter cette notion avec la coopération (économie de la fonctionnalité et de la coopération) qui intègre une dimension territoriale. Cette notion est particulièrement pertinente pour le secteur de la mobilité (partage de vélo, transports en commun, trottinette, voiture, etc.).

EMBALLAGE PRIMAIRE

Emballage étant en contact direct avec le produit.

Il est le premier matériau ou la première couche qui définit la plus petite unité de vente. Par son contact direct avec le produit, l'emballage primaire est plus susceptible d'être soumis à des normes alimentaires que les emballages secondaires et tertiaires. Une brique de lait est un exemple d'emballage primaire.

EMBALLAGE SECONDAIRE

Emballage permettant de créer des unités de charge, en regroupant plusieurs emballages primaires, pour les doter ainsi d'une plus grande facilité de stockage, de transport, de manipulation et parfois d'information.

Une boîte en carton regroupant des canettes ou un film plastique regroupant des bouteilles d'eau sont autant d'exemples d'emballages secondaires.

Par leur fonction intermédiaire, les emballages secondaires sont propices à l'accumulation, y compris superflue (exemple d'une boîte de biscuits dont chacun des biscuits posséderait son emballage individuel dont l'intérêt logistique est moindre).

EMBALLAGE TERTIAIRE

Emballage permettant de constituer une unité de charge supérieure, regroupant des produits en emballages primaires et secondaires.

Sa finalité est logistique, pour stocker et manipuler les produits tout au long de la chaîne de distribution, le rendant le plus souvent invisible au consommateur final.

Ses formes les plus courantes sont la palette, le carton, les housses de protection plastiques, etc.

Termes de l'économie circulaire

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Énergie produite par des sources jugées inépuisables à l'échelle de l'humanité. L'énergie hydroélectrique, éolienne, solaire, de la biomasse et de la géothermie en font partie. L'économie circulaire vise par définition une utilisation exclusive des ENR comme finalité, indépendamment des enjeux actuels de la transition énergétique (extraction ressources et dépendances terres rares, recyclage, etc.).

ENTREtenir / MAINTENIR

Allongement de la durée de vie d'un produit par la réalisation d'une réparation préventive ou d'une maintenance, afin de le garder dans un état de marche suffisant, afin qu'il puisse remplir l'usage auquel il est destiné.

Contrairement à la réparation, l'opération affiche un caractère préventif, qui n'attend pas que l'objet soit cassé. Ce processus peut être réalisé par le consommateur, un organisme spécialisé, le distributeur ou le fabricant. Il peut être optimisé et facilité par le manufacturier dès la conception à l'aide de l'éco-conception.



Termes de l'économie circulaire

GASPILLAGE

Mauvais emploi d'une ressource au sens large, de telle sorte que son usage n'est pas maximisé. Il peut se produire de manière intentionnelle ou non (réglementation, conditions de production et de consommation, manque d'information et de sensibilisation, etc.). Il existe différentes formes possibles de gaspillages (alimentaire, énergétique, matière première, etc).

INDICE DE RÉPARABILITÉ

Indice légalement déployé en France en janvier 2021 sur cinq catégories de produits (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, tondeuses à gazon, lave-linge hublot), par l'affichage d'une note sur 10. À partir de novembre 2022, quatre nouvelles catégories de produits seront concernées (lave-linge, lave-vaisselle, aspirateur, nettoyeur haute pression). Les critères utilisés sont les suivants : démontabilité du produit, disponibilité des pièces détachées, conseils et documentation, etc.

LOGISTIQUE INVERSÉE

Logistique assurant des flux retours par rapport aux flux linéaires classiques, et permettant le déploiement de boucles circulaires (entretien, rénovation, réemploi, réutilisation, reconditionnement, recyclage, etc.).

MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Matériaux entièrement issus de la biomasse, n'impliquant pas nécessairement une gestion responsable de celle-ci.

MATÉRIAUX NON RENOUVELABLES

Matériaux pour lesquels le stock mondial se renouvelle moins vite qu'il ne s'épuise. Une ressource initialement considérée comme renouvelable (exemple : le poisson) peut devenir non renouvelable une fois son seuil d'exploitation maximal et irréversible atteint.

Termes de l'économie circulaire

MATÉRIAUX RENOUVELABLES

Matériau pour lequel le stock mondial se renouvelle au moins aussi vite qu'il est consommé.

MATIÈRE PREMIÈRE RECYCLÉE (MPR)

Matériau ayant déjà subi un processus de transformation, qui a ensuite été recyclé, afin d'être réutilisé comme matière première dite "secondaire".

MATIÈRES PREMIÈRES CRITIQUES

Matière première dont l'approvisionnement peut être sujet à des aléas (difficulté d'extraction, demande trop forte, tension géopolitique, etc.) et dont le défaut peut avoir des impacts industriels, environnementaux ou économiques négatifs importants.

Certaines sont utilisées pour le développement des nouvelles technologies, notamment celles des transitions énergétiques et numériques. Elles sont répertoriées par la Commission Européenne tous les 3 ans depuis 2011. Aujourd'hui, on compte une trentaine de matériaux critiques dont les 17 terres rares.

MATIÈRES PREMIÈRES PRIMAIRES

Matière directement issue du milieu naturel par extraction, prélèvement ou purification, et utilisée telle quelle. Les matières premières primaires incluent les ressources minérales (minerais métalliques compris), la biomasse et les énergies fossiles. Les produits agricoles, les combustibles fossiles, les minerais et métaux (cuivre, or, argent, etc.) sont autant d'exemples de matières premières primaires.

MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES

Matière issue du recyclage, pouvant être utilisée en substitution totale ou partielle de matière première primaire. Le papier recyclé, le verre recyclé, l'aluminium recyclé, ou les déchets recyclés du BTP (granulats et bétons) sont autant d'exemples de matières premières secondaires.

Termes de l'économie circulaire

MINE URBAINE / URBAN MINING

Processus de production de matières premières secondaires issues de l'espace urbain. Les trois caractéristiques de la mine urbaine sont : 1. la matière est disséminée sur l'ensemble du territoire, 2. le gisement évolue en qualité et en quantité dans le temps et 3. la matière peut être assez simple à extraire pour les déchets de production ou plus complexe pour les déchets post-consommation. Par exemple, les smartphones sont des gisements de ressources dans les mines urbaines.

OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit, pour en augmenter le taux de remplacement. In fine, la durée d'emploi (préconisée par l'entreprise) et la durée d'usage (temps d'utilisation par le client) se trouvent réduites. La France a été le premier pays au monde à l'interdire en 2015.

PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Produit en matière plastique qui n'est utilisé qu'une seule fois avant d'être jeté. Cette définition pour un produit peut dépendre du design, de la fonction et de l'utilisation qui en est faite par le consommateur.



Termes de l'économie circulaire

PRODUCTION RÉGÉNÉRATIVE

Modèle ne limitant pas son champ d'application à la réduction de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, mais permettant de restaurer les écosystèmes et leurs ressources.

RECYCLABILITÉ

Propriété d'un matériau qui peut être recyclé en fin de vie, prenant en compte les enjeux techniques chimiques autant que logistiques pour un territoire donné. En effet, un matériau peut être techniquement recyclable, mais logistiquement non recyclable en deçà ou au-delà d'un certain seuil (problématique de collecte, de transport, d'énergie nécessaire, demande trop faible du matériau recyclé, etc.).

RECYCLABLE

Caractéristique d'un produit ou d'une matière qui peut être prélevé, traité et remis en usage sous la forme de matières premières secondaires.

L'emploi de ce terme sous-entend la mise en place effective et non théorique du processus de recyclage en lui-même, et de sa filière sur une zone géographique définie, et doit par conséquent être utilisé avec précaution.

RECYCLAGE CHIMIQUE

Processus de valorisation matière permettant de traiter des déchets plastiques en revenant à l'étape de polymérisation, pour obtenir un polymère d'une qualité similaire à celle des polymères vierges. Ce processus permet notamment de recycler des plastiques thermodurcissables ne pouvant pas être recyclés mécaniquement.

Contrairement au recyclage mécanique, ce type de recyclage permet de produire une matière de qualité identique à la matière plastique vierge.

Il existe trois procédés de recyclage chimique : par dissolution, par dépolymérisation et par conversion. En juillet 2022, le Conseil National de l'Emballage déconseille de mentionner l'utilisation de plastique recyclé issu d'un procédé chimique car un vide juridique entoure ces technologies.

Termes de l'économie circulaire

RECYCLAGE EN BOUCLE FERMÉE

Utilisation de la matière première recyclée pour un usage et une destination identiques à leur origine, sans perte fonctionnelle de la matière : recyclage d'une bouteille PET en bouteille PET, recyclage du verre d'emballage en verre d'emballage, etc. Le recyclage en boucle fermée est généralement à privilégier au recyclage en boucle ouverte car il simplifie les flux logistiques, augmente la traçabilité et diminue l'énergie globale nécessaire au processus.

RECYCLAGE EN BOUCLE OUVERTE

Processus de valorisation de la matière d'un produit, permettant la production d'un produit différent, en substitution d'une matière première primaire. Par exemple, le recyclage du papier en produit d'isolation. Le recyclage en boucle fermée est généralement à privilégier au recyclage en boucle ouverte.

RECYCLAGE INALTÉRABLE

Valorisation de la matière, applicable théoriquement à l'infini et garantissant une qualité de la matière identique à une matière vierge.

RÉGÉNÉRATION FLUIDE

Procédés de raffinage d'un fluide ou d'un solide, impliquant l'extraction de la fraction polluante ou indésirable contenue dans ce dernier. Elle peut s'opérer par filtration, déshydratation sous vide, raffinage, etc. Par exemple, la régénération des huiles usagées d'une voiture pour isoler les parties polluantes et reproduire de l'huile lubrifiante neuve.

RÉPARABILITÉ

Possibilité réelle de réparer un produit dans la pratique (pas seulement en théorie) et à l'échelle pour éviter le rachat d'un produit équivalent.

REPENSER / RETHINK

Réévaluation en profondeur du cycle de vie d'un produit ou d'un service (de son usage, de ses fonctionnalités, de ses objectifs et de son public visé), afin de limiter l'utilisation de nouvelles matières premières et la production de nouveaux déchets.

Termes de l'économie circulaire

REMANIER / REPURPOSE

Changement d'usage d'un produit ou d'un matériau pouvant impliquer une transformation et / ou l'ajout de matières.

REMETTRE À JOUR / RETROFIT

Remise à neuf ou modernisation d'un produit au même niveau de performance voire supérieur que les produits actuellement mis sur le marché.

REVALORISATION ÉNERGÉTIQUE / RECOVER

Valorisation d'un déchet en énergie, principalement thermique.

Circul'R ne conseille pas ce modèle de circularité en raison de son caractère sous-optimal, du fait de la perte de matière utilisable et des gaz à effets de serre produits.

SECONDE MAIN

Caractéristique d'un produit à qui on a donné une deuxième vie en lui permettant de trouver un nouveau propriétaire tout en conservant son usage initial. C'est une forme de réemploi. Processus qui permet d'allonger la durée de vie d'un produit en maintenant son usage et sans transformation.

SOBRIÉTÉ

Démarche consistant à se passer délibérément d'un produit ou service jugé non nécessaire. Elle se différencie de la pauvreté économique par son caractère choisi et n'impactant que le superflu.

L'économie circulaire promeut cette démarche pour son lien évident avec les premiers R de la hiérarchie: Refuser et Réduire. Son enjeu majeur est la transition d'une sobriété personnelle à une sobriété systémique et organisée.

SURCYCLAGE / UPCYCLING

Étape de transformation, valorisant de la matière en un nouveau produit avec un gain de qualité (valeur ou solidité) et / ou d'esthétique par rapport au produit initial.

Termes de l'économie circulaire

TAUX DE RECYCLABILITÉ

Taux de matériaux d'un produit qui pourront être réellement recyclés (recyclabilité technique et logistique prouvée).

TRAÇABILITÉ

Possibilité d'avoir accès à des informations précises sur la composition et l'origine d'un produit ou d'un matériau tout au long de sa chaîne de production, de transformation, de distribution et de son traitement en fin de vie, ainsi que sur les impacts humains associés (notamment les conditions de travail). Pour les chaînes de valeur complexes, des solutions numériques et technologiques peuvent être déployées afin d'assurer une traçabilité fine et transparente entre les acteurs.

TRANSPARENCE DE MARQUE

Démarche d'ouverture et de partage d'une marque qui fait le choix de communiquer au consommateur des informations qui sont généralement tenues confidentielles ou qui sont pour le moins peu accessibles afin de répondre aux aspirations de certains consommateurs et de favoriser la confiance, voire l'attachement, à la marque. La transparence permet notamment d'éviter le greenwashing, social washing, etc. et ne se limite pas qu'à des publications d'informations mais peut également être obtenue à l'aide de conférences, portes ouvertes, etc.



Contacts



Kevin Chen

Directeur conseil

kevin.chen@circul-r.com



Quentin Predignac

Managing consultant

quentin.predignac@circul-r.com



Louis Pellet

Consultant

louis.pellet@circul-r.com

A propos

Chez Circul'R, nous croyons au pouvoir de la collaboration pour permettre l'émergence d'un modèle fondé sur l'équilibre entre enjeux économiques et respect des limites planétaires.

Pour créer les conditions de ce futur souhaitable, nous plaçons notre expertise et celle de notre écosystème au service de la transition des entreprises et des territoires vers une économie circulaire.

Fort d'un réseau de plus de 1000 porteurs de solutions partout dans le monde, nous faisons le pont entre les dernières innovations circulaires et les organisations qui souhaitent transformer leurs pratiques.

Nous accompagnons aujourd'hui plus de 40% des entreprises du CAC40 sur ce sujet, mais aussi des PME et des collectivités qui souhaitent passer à l'action.

Nous intervenons à toutes les étapes de la transition :

- 1/ Sensibilisation et formation des équipes
- 2/ Conseil dans la mise en œuvre de projets concrets
- 3/ Création et animation de communautés

www.circul-r.com